

Soucieuse de la qualité des services fournis, MW GESTION a mis en place un système de suivi et de traitement des réclamations. MW GESTION s'engage à accuser-réception de la sollicitation dans les 10 jours ouvrables et à apporter une réponse claire et compréhensive dans un délai ne pouvant dépasser 2 mois.

Pour cela vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur habituel ou au Directeur Administratif et Financier (MW GESTION\_7, rue Royale\_75 008 Paris\_01 42 86 54 54). L'AMF met également au service des investisseurs un service de médiation (Madame Marielle Cohen-Branche \_ Médiateur de l'AMF \_ 17, place de la bourse \_ 75 082 Paris Cedex 02).

Vous trouverez également la Chartre de la médiation de l'AMF sur son site internet ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) rubrique "*Médiateur*").